

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 1

Artikel: Les saumons en Australie
Autor: S.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

port. Lorsque le service des marchandises se faisait par le *roulage accéléré*, il ne pouvait être question de transporter de la glace à une grande distance. Les chemins de fer sont arrivés, mais il n'ont pas pénétré, dès le premier jour, dans le cœur de la Suisse et il s'écoulera quelque temps encore avant que l'on expédie du Simplon ou du St-Gotthard un train de glace pour Paris ou Berlin. En attendant ce jour, on se contente de faire partir le train de Martigny et depuis deux ans, les confiseurs de Paris ont pu voir, sans crainte, s'épuiser les provisions que renfermaient leurs glaciers artificiels. Le chemin de fer était là pour amener chaque jour le *froid* dont ils avaient besoin.

Et, en effet, on a entrepris il y a deux ou trois ans l'exploitation des glaciers qui dominent la partie supérieure de la vallée de Bagne, en Valais; la glace est amenée en gros blocs sur des traîneaux jusqu'au bas de la vallée; des chars la conduisent ensuite à la gare de Martigny d'où elle est expédiée, en wagons, dans différentes directions. Les compagnies de chemin de fer ont construit, pour cet usage, des wagons spéciaux, qui ont parfaitement réussi; ils sont formés d'une double enveloppe dans le vide de laquelle se trouve de la sciure de bois; la chaleur ne traverse que difficilement une telle paroi. C'est par le même moyen ou en enveloppant les parois de paille que l'on conserve pendant plusieurs mois la glace dans les glaciers artificiels. D'après l'expérience faite, la perte de glace est relativement insignifiante dans le trajet de Martigny à Paris. Le prix excessivement faible auquel cette glace est vendue à Martigny (1 fr. le quintal) permet d'en expédier à une grande distance; les compagnies ont d'ailleurs facilité ces envois en établissant des tarifs très-favorables. La compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, qui n'a pas de concurrence à craindre pour l'alimentation de Lyon, est la seule qui maintienne sur cet article des tarifs très-élevés. Aussi la glace à destination de Paris s'en va chercher à Bâle le chemin de l'Est-français.

Les Alpes vaudoises pourraient facilement fournir sur plusieurs points de grandes quantités de glace. Les glaciers des Martinets, au pied de la dent de Moreles et de Plan-Névé, sur les flancs du Grand-Muveran sont d'un abord facile et à peu de distance d'une excellente route, celle qui va de Bex aux Plans. Le second se trouve encore, sous ce rapport, dans une position plus favorable que le premier; le chemin à parcourir en traîneau, avant d'arriver à la route, est situé sur des pentes beaucoup plus fortes que celui qui conduirait aux Martinets, ensorte que la descente de la glace s'effectuerait plus rapidement. Si nous ne nous trompons, une demande de concession a dû être adressée à l'Etat de Vaud dans le courant de cette année, pour l'exploitation du glacier de Plan-Névé. Il serait bien possible, cependant, que cette exploitation ne pût pas soutenir la concurrence avec celle du Valais, à cause du prix de la main-d'œuvre.

Dans tous les cas, la question est intéressante, et elle l'est d'autant plus que l'industrie veut lutter avec la nature dans la production de la glace. Un ingénieur français, M. Carré, a imaginé un appareil, qu'il construit maintenant sur une grande échelle, et au moyen duquel il produit artificiellement le froid. Cependant, le prix de revient de la glace fabriquée par ce procédé est encore aujourd'hui supérieur, même à Paris, malgré la distance, à celui de la glace naturelle.

S. C.

Les saumons en Australie.

Il y a beaucoup d'or en Australie, mais il paraît que le saumon y fait complètement défaut. C'est du moins ce que paraissent témoigner les louables sacrifices que les colonies anglaises de la Nouvelle-Hollande sont disposées à faire pour encourager l'acclimatation de ce poisson dans leur pays. Après deux tentatives infructueuses, faites, l'une en 1852 et l'autre en 1860, le gouvernement de la Tasmanie vota un subside de 45,000 fr.; celui de Victoria de 42,500 fr., et celui de Southland de 5000 fr., en faveur d'une troisième expérience. Il faut dire que dans les premiers essais, on n'eut pas à se donner beaucoup de peine pour acclimater le saumon dans sa nouvelle résidence; tous les œufs avaient péri en route. La troisième fois, on prit toutes les précautions imaginables: On embarqua 50,000 œufs en compagnie de 25 quintaux de glace, destinée à les rafraîchir au passage des tropiques; on renouvela l'eau fréquemment, et au bout de vingt-trois jours... il n'y avait plus un seul œuf ni un seul poisson vivant. Le navire avait éprouvé un fort roulis au départ, les œufs avaient été terriblement secoués et... tout est à recommencer. C'est ce qui va avoir lieu prochainement.

Le saumon partage, du reste, avec d'autres animaux européens, l'honneur d'être ardemment désiré en Australie. La truite y serait très-bien reçue, et plusieurs de nos petits oiseaux, le merle, le rossignol, le moineau même sont cordialement invités à traverser l'Océan. Bon voyage!

S. C.

A propos de sorciers.

Il faut bien qu'il y ait encore des gens qui croient à la magie ou à la sorcellerie, puisqu'on vient de juger à Lausanne un soi-disant magicien ou chercheur de trésors, qui réussissait à vivre de son métier, ou à peu près. Nous aimons à croire que les dupes du susdit personnage ont juré qu'on ne les y prendrait plus. Quoi qu'il en soit, et pour leur édification spéciale, nous leur donnons aujourd'hui quelques précieuses recettes, tirées d'un vieux manuel qui nous est tombé sous la main, et qui paraît avoir appartenu à un *mêgé* de village, autant dire à un sorcier. Les bonnes gens qui aiment les secrets infailibles du *Grand Albert*,